



Pont du Gard (30)



Cité de Carcassonne (11)



Pont d'Espagne (65)

Le but de ce challenge est de promouvoir le tourisme à vélo en incitant les licenciés à participer aux manifestations FFvélo organisées dans les 13 départements de la région Occitanie.

REGLEMENT

- 1- Ce challenge est ouvert à tous les cyclotouristes français et étrangers, licenciés à la FFvélo, régulièrement assurés pour la pratique de la bicyclette.
- 2- Les mineurs devront être obligatoirement accompagnés par un parent, tuteur légal ou éducateur qualifié.
- 3- Tous types de manifestations FFvélo (route, VTT et Gravel) organisées en Occitanie peuvent concourir au challenge : concentration, randonnée annuelle, brevet, randonnée permanente, maxi-verte, cyclo montagnarde, voyage itinérant et site BPF.
- 4- Pour valider ce challenge, le participant fera viser son carnet de route par tampon du club organisateur, ou d'un commerce local, ou produire une photo du vélo devant le panneau des localités.
- 5- Les lauréats seront les cyclotouristes ayant participé à 13 manifestations, dans au moins 8 départements.
- 6- Les cartes de participation entièrement validées sont à retourner au Délégué Tourisme du CoReg, au plus tard, pour le 30 octobre suivant la réalisation de la dernière épreuve.
- 7- Un diplôme et un trophée récompensant les participants seront distribués à l'AG annuelle du CoReg.
 - Diplôme OR : challenge réalisé en 1 ou 2 ans
 - Diplôme ARGENT : challenge réalisé en 3 ans
 - Diplôme BRONZE : challenge réalisé en 4 ans
- 8- La participation à ce challenge est gratuite.
- 9- Inscription : occitanie-tourisme@ffvelo.fr



Fédération
Française de
Cyclotourisme



Challenge d'Occitanie

13 départements
13 manifestations



Contact : Maurice BATUT
2, rue Albert Schweitzer

66140 Canet-en-Roussillon

Email : occitanie-tourisme@ffvelo.fr